

Correction – Développement construit

La France dans la construction européenne depuis 1990

Brevet – Histoire-géographie · 3^e · Sujet d'entraînement

Sujet. Rédigez un développement construit d'une trentaine de lignes montrant le rôle de la France dans la construction européenne depuis 1990, mais aussi les hésitations des Français.

1. Comprendre le sujet

La consigne a deux volets reliés par « mais aussi » : le rôle moteur de la France dans l'Union européenne et les doutes d'une partie des Français. Les deux doivent apparaître clairement dans ton plan. La borne de départ est 1990, au lendemain de la chute du mur de Berlin ; tu peux aller jusqu'à aujourd'hui. Mots-clés : couple franco-allemand, traité de Maastricht, euro, référendum, traité constitutionnel, traité de Lisbonne. Appuie-toi sur des dates précises : 1992, 2002, 2005, 2008, 2020. Attention aux frontières : il ne s'agit pas de raconter toute la construction européenne depuis 1950 (une phrase d'introduction suffit), ni de décrire l'influence culturelle ou économique de l'Europe dans le monde.

2. Les repères à mobiliser

- 1992 : traité de Maastricht, approuvé en France par référendum avec environ 51 % de oui
- 1995 : application des accords de Schengen
- 2002 : mise en circulation des pièces et billets en euros
- 29 mai 2005 : les Français rejettent par référendum le projet de traité constitutionnel européen
- 2008 : ratification du traité de Lisbonne par le Parlement ; présidence française de l'Union
- 2020 : plan de relance européen proposé par la France et l'Allemagne
- Couple franco-allemand : François Mitterrand et Helmut Kohl

3. Le plan

1. Un moteur de l'Union européenne dans les années 1990

- Mitterrand veut ancrer l'Allemagne réunifiée dans une Europe plus unie.
- Le traité de Maastricht (1992), préparé avec Helmut Kohl : Union européenne et citoyenneté européenne.
- Schengen appliqué en 1995, l'euro en circulation en 2002.

2. Les hésitations des Français

- Un « oui » très serré à Maastricht en 1992 (environ 51 %).
- Le « non » au traité constitutionnel le 29 mai 2005 (près de 55 %).
- Le traité de Lisbonne ratifié par le Parlement en 2008.

3. Un acteur majeur face aux crises

- 2008 : cessez-le-feu négocié dans la guerre entre la Russie et la Géorgie pendant la présidence française de l'Union.
- 2020 : plan de relance financé par un emprunt commun, proposé avec l'Allemagne.
- Depuis 2022 : soutien européen à l'Ukraine.

4. Le développement construit rédigé

Membre fondateur de la CEE en 1957, la France joue un rôle moteur dans la construction européenne. Après la fin de la guerre froide, elle cherche à approfondir cette union pour peser dans un monde nouveau. Nous verrons d'abord comment elle contribue à l'Union européenne, puis les réticences d'une partie des Français, enfin son rôle face aux crises récentes.

Tout d'abord, la France est au cœur des grandes étapes des années 1990. Inquiet de la réunification allemande, François Mitterrand veut ancrer l'Allemagne dans une Europe plus unie. Avec le chancelier Helmut Kohl, il prépare le **traité de Maastricht**, signé en 1992, qui crée l'Union européenne et une citoyenneté européenne. La France applique les accords de Schengen à partir de 1995 et adopte l'**euro**, dont les pièces et les billets circulent en 2002.

Cependant, une partie des Français se méfie de l'Europe. Le traité de Maastricht n'est approuvé par référendum, en septembre 1992, que par environ 51 % des votants. Surtout, le **29 mai 2005**, près de 55 % des votants rejettent le projet de traité constitutionnel européen, par peur d'une Europe trop libérale ou trop éloignée des citoyens. Son contenu est en partie repris dans le traité de Lisbonne, ratifié par le Parlement en 2008, sans nouveau référendum.

Enfin, la France reste un acteur majeur de l'Union face aux crises. En 2008, sous la présidence française de l'Union, Nicolas Sarkozy négocie un cessez-le-feu dans la guerre entre la Russie et la Géorgie. En 2020, face à la pandémie de Covid-19, Paris et Berlin proposent un plan de relance financé par un emprunt commun européen d'une ampleur inédite. Depuis 2022, la France soutient avec ses partenaires l'Ukraine envahie par la Russie.

En conclusion, depuis 1990, la France reste l'un des moteurs de la construction européenne, notamment avec l'Allemagne, mais le référendum de 2005 a montré les doutes d'une partie de sa population. Le débat entre approfondissement de l'Union et défense de la souveraineté nationale reste vif.

Le piège de ce sujet. Beaucoup de copies oublient la seconde moitié de la consigne et ne parlent que des réussites européennes. Le « non » de 2005 est le repère indispensable pour montrer les hésitations des Français.